



emmaüs

angers

PROVOCATEURS DE CHANGEMENT

Assemblée Générale

19 mai 2022

Le quorum est atteint avec 102 présents ou représentés sur 150 adhérents à jour de leur cotisation.

L'Assemblée générale est ouverte par Jean Paul Gallot, co-président.

Mot d'accueil par Jean-Paul Gallot

« Bonjour à tous.

Le jeudi 23 septembre 2021, nous avons ici même une Assemblée Générale extraordinaire. Elle achevait l'AG du mardi 22 juin qui n'avait pas pu se terminer par les votes, le quorum n'étant pas obtenu.

Je vous informais du départ de Bernard DRAY notre président et compagnon retraité résidant à la communauté. Il avait décidé de partir laissant ses responsabilités d'administrateur et de président, nous plongeant dans un grand désarroi.

Aujourd'hui pour cette nouvelle AG, l'histoire se répète et je vous apprends, pour ceux et celles qui n'ont pas eu l'information, que François CATHELAIN, co-président a donné à son tour sa démission il y a 10 jours, le lundi 9 mai. Après 8 mois de co-présidence à mes côtés, François démissionne, désabusé, fatigué, écoeuré. Il ne supportait plus notre impuissance à pouvoir gérer les nombreux dysfonctionnements constatés dans notre communauté : les situations cachées ou méconnues, les problèmes d'organisation accrus par les difficultés à recruter des responsables, les comportements d'amis inadmissibles, les problèmes avec les salariés, et en face une impossibilité à trouver des solutions et même pour lui, à les trouver rapidement. Sa responsabilité « était devenue insupportable » comme il me l'a rappelé hier au téléphone.

A l'heure où notre communauté est engagée dans des travaux importants pour améliorer les locaux d'activités (la salle de vente) et de vie (le réfectoire), François observe que nous allons avoir un bel outil de travail mais avec un manque de pilotes ...

Ses pensées vont aux compagnes et aux compagnons pour lesquels son but était de les aider à avoir une vie meilleure. Il souhaite aux amis de réussir dans la mission que s'était donnée l'Abbé Pierre.

François, tu as accepté en septembre 2021 la place de co-président pensant que notre communauté avait derrière elle les années difficiles. François, tu nous rappelles que la gestion récente de conflits avec des membres de notre communauté t'a énormément affecté, et que des difficultés persistent. Pour toi, les valeurs emmaüssiennes auxquelles tu te réfères sont mises en cause.

J'ai personnellement apprécié ces 8 mois à tes côtés. Nous nous savions différents mais complémentaires. Nous avons ensemble effectué un bout de chemin pour améliorer la vie et

la gouvernance dans notre communauté.

Ton départ est un cri d'alarme pour tous les membres de la communauté. Tu es le 3ème président à écourter sa mission en 3 ans. Nous ne pouvons pas rester indifférents. Je m'engage personnellement avec les administrateurs avec le soutien des compagnes et compagnons, des amis, des salariés et des responsables à rechercher des solutions aux problèmes restés en suspens. Le chemin sera long. Nous l'avons commencé tous les deux, je vais le poursuivre avec toute la communauté.

Merci François pour le temps que tu as consacré à notre communauté Emmaüs.

Cette AG va donc une nouvelle fois avoir une tonalité particulière. Notre chemin, celui de la communauté doit se poursuivre. Nous devons conforter notre travail en trépied sans oublier que nous faisons partie d'un grand mouvement Emmaüs qui s'appuie sur des valeurs. Ne les oublions-pas. L'accueil inconditionnel et la solidarité en sont le socle. »

Validation du rapport moral

Le rapport moral est présenté par Jean-Paul Gallot

2021 aura été une année riche en événements, en particulier : la démission de Bernard Dray, les difficultés avec les bénévoles apparues à la signature de la Charte des bénévoles, la difficile recherche d'un co-responsable pour épauler Madeline.

Néanmoins, trois projets ont été concrétisés : le démarrage de Graine d'Emmaüs, le début des travaux de rénovation du restaurant et de la nouvelle salle de vente, l'installation de « la remorque de l'espoir, aménagée par les élèves du lycée Wresinski.

Par ailleurs, l'absence de Vincent...et le covid...ont entraîné des propositions d'activités culturelles, artistiques et sportives moindres. C'est un manque pour notre communauté.

Jean-Paul rend hommage aux deux compagnons qui nous ont quittés en 2021, Gevorg et Gégé, et aux deux bénévoles récemment décédées, Janine Bignon et Nicole L'Hôte

Il remercie l'ensemble du trépied qui fait vivre la communauté et rappelle les temps forts prévus en 2022 : les 40 ans de la communauté en juillet, l'inauguration de la nouvelle salle des ventes en septembre, les 5 ans de Saint Serge en novembre.

Validation du rapport d'activité 2021

- Accueil (cf. rapport p.6). Présentation par Madeline Perrot

Au 31/12/2021, 58 personnes étaient présentes à la communauté. Sur l'ensemble de l'année, ce sont 75 adultes qui ont été accueillies, originaires de 23 pays différents. Les temps de présence sont variables, de moins de trois mois à plus de 10 ans mais ils ont tendance à s'allonger, 16 compagnes/gnons sont à la communauté de puis plus de 5 ans (contre 13 en 2020) ce qui fait d'Emmaüs Angers une communauté relativement stable. En 2021, cinq personnes ont obtenu un renouvellement de leur titre de séjour mais huit autres se sont vues opposer un refus.

Les cours d'apprentissage de la langue française assurés par les bénévoles de « La petite école de Bouchemaine » ont pu reprendre 1 fois par semaine.

Des compagnes/compagnons ont participé à des formations proposées par Emmaüs France:

Habilitation électrique, Electricité et électronique appliquées à l'électroménager, Tri et vente du textile, Restauration de meubles anciens, Diagnostic lave-linge, Découvrir Emmaüs

- [L'activité économique et l'espace de vente de Saint Serge \(cf. rapport p. 13\)](#)
Présentation par Madeline Perrot

Les dons, environ 3000 tonnes par an sont globalement stables. Il y a une diminution des collectes à domicile mais une augmentation des collectes en déchetteries, leur volume aujourd'hui mieux pesé est mieux évalué.

La fréquentation de la recyclerie-déchetterie reste stable. Des discussions ont été engagées avec Angers Loire Métropole (ALM) pour le futur. De coûteux travaux de mise aux normes sont nécessaires qu'ALM n'envisage au mieux que pour 2024.

Les partenariats avec certaines enseignes (Super U, Monoprix...) se poursuivent, vingt magasins ont donné de la marchandise cette année à raison de 5 à 6 palettes à chaque fois. Les filières de valorisation :

- Emmaüs France a signé une convention avec un éco-organisme : Eco-Système pour les Déchets d'Équipement Électrique et Électronique. C'est à cet organisme que nous revendons ce qui ne peut être réparé.
- Les tonnages de Déchet en équipement ameublement, en textile, en ferraille et métaux non ferreux sont relativement stables par rapport à 2019.

La montée en puissance de Saint Serge est confirmée, tant pour les dons que pour les ventes.

La création d'un secteur vintage en septembre 2021 contribue à l'augmentation des compétences des personnes qui trient et à une meilleure valorisation des dons.

Les dons sont aujourd'hui suffisants pour alimenter le magasin. Ils sont parfois même trop importants ce qui génère des difficultés de stockage à l'intérieur et à l'extérieur du magasin.

- [La commission communication \(cf rapport p.21\).](#) Présentation par Rémy Robert

En 2021, les communications interne et externe ont été repensées.

« L'Echo d'Emmaüs Angers » assure la communication externe, « Le lien d'Emmaüs Angers » est le bulletin interne de la communauté. Ils sont publiés tous les deux mois.

Les autres missions de la commission communication sont : la mise à jour des sites internet et extranet, la réalisation des flyers, la diffusion de communiqués de presse, les publications sur les différents réseaux sociaux...

- [La commission bénévolat \(cf. rapport p. 23\).](#) Présentation par Françoise Viault

La commission bénévolat, composée de sept personnes à ce jour, s'est réunie 5 fois en 2021 malgré la pandémie. Outre l'implication de chacun dans l'animation de la journée communautaire du 22 juin 2021 dont le thème était Le Manifeste Universel du mouvement, la commission a poursuivi son travail :

- *La mobilisation pour l'accueil de nouveaux bénévoles*

Cette année, la commission a finalisé la mise en page du livret d'accueil des amis et sa distribution. L'année 2021 aura aussi été marquée par la signature par tous les amis de notre communauté d'une charte du bénévole basée sur les valeurs fondant le mouvement Emmaüs.

Une cinquantaine de personnes désirant être bénévole a été reçue. Mais nous constatons qu'il est difficile de fidéliser les nouveaux arrivants. Après six mois, seulement 20 % de ces

nouveaux seront encore présents. Certes l'engagement de certains est précisé dès le départ comme devant être limité dans le temps, c'est le cas des étudiants et des personnes en recherche d'emploi. Néanmoins, la nécessité de créer les conditions d'un engagement de plus long terme est une des préoccupations de la commission

- *Un travail de réflexion qui débouche sur des propositions au CA*
- ✓ l'élaboration d'une procédure et l'encadrement de la gestion de conflits graves entre la communauté et des amis,
- ✓ une demande de formation à la communication non violente,
- ✓ l'accueil de nouveaux bénévoles sans papier,
- ✓ une proposition de rencontre par secteurs des équipes de Saint Jean et de Saint Serge

- [La commission solidarité \(cf. rapport p. 24\) Présentation par Jean-Paul Gallot](#)

La commission s'est réunie sept fois en 2021.

Les rencontres avec les associations sollicitant notre aide se poursuivent.

Des projets de solidarité anciens se poursuivent, l'envoi de conteneurs, au Bénin, au Burkina Faso, l'alimentation en eau au lac Nokoué au Bénin grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques...

La Remorque de l'espoir, réalisée par les élèves du lycée Wresenski, a été installée et inaugurée. Elle permet d'accueillir les personnes de passage.

En 2021, les demandes ont été moins nombreuses et le budget solidarité n'a pas entièrement été utilisé après un exercice 2020 dont les dépenses solidarité avaient explosées du fait de l'aide accordée à Emmaüs France dans le cadre de la pandémie.

Un des participants à l'AG rappelle que par le passé le reliquat des sommes non utilisées était reversé à Emmaüs International. L'engagement est pris de dépenser en 2022 la somme inscrite au budget.

- [Animation, loisirs, culture \(cf. rapport p. 25\). Présentation par Madeline Perrot](#)

Malgré une année encore perturbée par la Covid et l'absence de Vincent, nous avons eu le plaisir d'accueillir des musiciens à la communauté. Certains ont pu assister à des pièces de théâtre, à des concerts et à des spectacles danse grâce à la Charte Culture et Solidarité. D'autres sont allés encourager les équipes angevines de basket, de foot, de ping-pong.

- [La vie associative. Présentation par Jean-Paul Gallot](#)

En 2021, le renouvellement du Conseil d'Administration s'est poursuivi avec 4 membres nouveaux sur 14.

Le bureau a été réorganisé avec la mise en place d'une co-présidence.

Nous n'avons pu faire que deux réunions communautaires (en plus de nos deux AG) dont l'une en visio, ce qui est insuffisant.

Les livrets d'accueil compagnons et des amis ont été mis en place. Ce sont des outils très utiles aujourd'hui.

Un comité de suivi de la gouvernance a été mis en place pour garder la dynamique du travail de réflexion engagé les années précédentes.

- [Graine d'Emmaüs \(cf. rapport p. 31\). Présentation par Hassanne Moucktar](#)

La première demi-saison a été réussie autour d'une équipe soudée et motivée.

La saison en quelques chiffres : 2 381h de bénévolat, 2 formations réalisées, 7 000 poireaux coiffés et plantés, 1 628 kg de pommes de terre, 553 kg de tomates, 588 concombres, 600 arbres et arbustes plantés, 2 698 € de vente réalisée, 3 tunnels bâchés

Objectif pour 2022 : auto-alimentation à 80% en légumes et équilibre financier !

- [Le groupe de travail Investissement \(rapport p.25\). Présentation par Jean Marc-Légrand](#)

Jean-Marc rappelle les différentes étapes du projet démarré en 2008.

Le fait majeur de l'année 2021, c'est sans conteste en novembre le lancement des travaux de la première tranche de notre opération : l'extension du restaurant communautaire et la construction de la nouvelle salle de vente.

Le plan de financement de ce chantier innovant, fortement mobilisateur, a été bouclé malgré un coût réévalué à 2,65 millions d'€. Les aides sollicitées et reçues permettent de maintenir l'emprunt à 1 million d'€.

Jean-Marc rappelle les travaux à conduire d'ici l'été, en particulier le chantier participatif pour la réalisation du patchwork de menuiseries de réemploi pour la façade de la nouvelle salle de vente prévu en juillet 2022.

Validation du rapport financier 2021 et du budget prévisionnel 2022

Présentation par Jean-Marc Légrand, trésorier

- [Le rapport financier 2021](#)

L'objectif fixé pour 2021 était de revenir à un exercice excédentaire après la crise sanitaire. Sachant que nous n'étions pas à l'abri de nouvelles périodes de fermeture, nous avons décidé de renforcer nos jours de vente en ouvrant nos salles de vente de Saint-Jean-de-Linières et de Saint-Serge le vendredi après-midi, en plus de nos journées du mercredi et du samedi. Au final, le résultat de l'année est très satisfaisant puisque nous terminons l'année 2021 avec un excédent de 170 087 €, supérieur à celui de 2019 (114 000 €) et de 2018 (143 000 €), nous permettant d'effacer la perte de 133 000 € de l'année 2021, de renflouer nos fonds propres et d'envisager de poursuivre nos investissements

Cela a été possible par une activité revenue au niveau de 2019 en ce qui concerne les ventes même si les évolutions ont été contrastées entre nos deux sites. Et les dépenses ont été maîtrisées avec notamment une limitation de nos dépenses de solidarité même si nous avons répondu à toutes les demandes qui nous étaient faites

Malgré les craintes liées au COVID, les amis se sont autant mobilisés que l'année précédente et les heures de bénévolat, en hausse de 15 %, ont représenté 34 584 heures, soit l'équivalent de près de 22 équivalents temps plein. Les abandons de frais kilométriques ont augmenté pour leur part de 22 % et représentent 38 961 € de dons.

Lors de sa réunion du 28 avril dernier, le conseil d'administration a arrêté le résultat de l'association à la somme de 170 087 € et proposé à l'assemblée générale l'affectation en fonds associatif

- [Rapport du commissaire au comptes sur l'exercice 2021](#)

L'examen des comptes effectué en mars 2022 permet au Commissaire aux comptes de certifier ces comptes conformes et sincères.

Son étude sur les procédures et contrôles internes en ce qui concerne les allocations vacances et allocations semaine allouées aux compagnes/compagnons n'a entraîné que des remarques mineures.

Notre commissaire aux comptes ne fait pas d'observations sur le rapport moral et le rapport d'activité présentés

- **Le budget prévisionnel 2022**

Le budget prévisionnel 2022, soumis à l'approbation de l'AG, a été présenté en décembre dernier au conseil d'administration. Il a été établi sur la base d'une activité normale sans interruption de nos ventes et en tenant compte de l'évolution prévisible des dépenses telle qu'envisagée à la fin de l'année 2021 : hausse en partie anticipée des coûts de l'énergie, mais pas nécessairement de l'ensemble des prix comme constaté depuis la crise ukrainienne. Le résultat net de l'exercice 2022 a été estimé à 103 600 €. Il conviendra de faire le point de nos recettes et de nos dépenses après l'été pour envisager certainement quelques ajustements. L'équilibre financier devrait être plus délicat en 2023 et 2024. En effet, indépendamment de la hausse des prix à venir, la communauté devra :

- rembourser à la fois les derniers emprunts de l'agencement de Saint-Serge et les nouveaux emprunts de notre projet de requalification et d'extension de Saint-Jeande-Linières, soit 128 000 € au lieu de 58 000 € en 2022 ;
- poursuivre notre activité maraîchère sans les soutiens que nous avons eus au démarrage de ce projet ;
- assurer le financement d'un troisième poste de co-responsable si nous voulons avoir les moyens humains de notre développement

- **L'adoption d'un règlement budgétaire et financier de l'association**

A l'occasion du travail sur la gouvernance de l'association avec le cabinet Aviso, a été engagé un exercice de définition et de répartition des responsabilités entre les instances de l'association, les co-responsables, les autres salariés, les compagnons et les amis. Ce travail a abouti au tableau « Qui fait quoi ? ». La commission des finances a poursuivi ce travail pour mieux définir les responsabilités de chacun en matière financière. Un règlement budgétaire et financier (voir annexe 4) a ainsi été élaboré qui est soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

L'article 8 reprend notamment les règles posées dans la charte des compagnons et la charte des bénévoles sur les règles d'achat et le respect des dons reçus.

- **Le montant de la cotisation 2022**

Il est proposé de maintenir à 10 € le montant de l'adhésion à l'association pour permettre à toutes et tous d'y participer. Toutefois, pour des raisons pratiques de tenue du fichier des adhérents (nous devrions recourir prochainement à un site de gestion associative pour l'envoi des informations par courriel, l'édition des reçus fiscaux, la comptabilité des heures de bénévolat...), nous proposons d'abandonner les cotisations de couple pour ne retenir que les adhésions individuelles

Les différents rapports sont soumis au vote de l'AG

Le rapport moral est soumis au vote et est approuvé à l'unanimité.

Le rapport d'activité est soumis au vote et est approuvé à l'unanimité.

Le rapport financier est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

L'affectation des résultats au fonds associatif est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

Le rapport du commissaire aux comptes est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Le règlement budgétaire et financier est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

L'abandon de la cotisation « couple » et le passage à de seules adhésions

individuelles est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Renouvellement du Conseil d'administration

Avant de procéder au vote pour le renouvellement du CA, Jean-Paul Gallot réaffirme sa position quant à la présidence de notre association. Il est prêt à poursuivre la tâche à la condition que cette présidence soit partagée. Il est possible d'envisager deux, trois ou même quatre co-présidents. Nos statuts le permettent. Le futur CA avec les nouveaux élus aura à procéder à la nomination des membres du bureau.

Rappel : le nombre de membres du CA est au maximum de 21 et le mandat des administrateurs est de 3 ans.

Les membres actuels du CA :

- Elus en 2019 : Hélène Huet, Jean-Marc Legrand, Sébastien Olivro, Michèle Play, Patrice Trotel
- Elus en 2020 : Gilles Allaire, François Cathelain, Jean-Paul Gallot, Marc Leroy, Françoise Viault
- Elus en 2021 : Josette Mantelli, Michel Nickerson, Josette Pépion, Rémy Robert, André Thénier

Marc Leroy étant absent aux réunions du CA n'en est plus membre, François Cathelain et Josette Pépion ont démissionné

Les candidats au CA :

Les élus de 2019 qui se représentent : Hélène Huet, Jean-Marc Legrand, Sébastien Olivro, Patrice Trotel

Les nouveaux candidats : Marc Coppin, Marie-Françoise James, Claire Le Flécher

Les résultats du vote pour le renouvellement du CA :

Candidats	Voix obtenues sur 100 votants
Marc Coppin	99
Hélène Huet	97
Marie-Françoise James	92
Claire Le Flécher	83
Jean-Marc Legrand	96
Sébastien Olivro	100
Patrice Trotel	100

Tous les candidats sont élus.

La composition du CA est donc la suivante :

Gilles Allaire, Marc Coppin, Jean-Paul Gallot, Hélène Huet, Marie Françoise James, Claire Le Flécher, Jean-Marc Legrand, Josette Mantelli, Michel Nickerson, Sébastien Olivro, Rémy Robert, André Thénier, Patrice Trotel, Françoise Viault, soit 14 administrateurs.

Il n'y a pas de nouveaux observateurs :

Restent observateurs : Landry Fodjo, Hassane Moucktar, Gezim Mehag, Hicham Ben El Caid

Jean-Paul Gallot clôt la séance.